

Communiqué de presse : Cas de COVID-19 à la résidence autonomie L. Carpentier

Jusqu'ici relativement épargnée par la propagation du COVID-19, la ville de Bernay n'est pas, pour autant, un territoire débarrassé du virus, comme le reste du pays. En effet, ce samedi 6 juin 2020, un cas positif a été recensé au sein de la résidence autonomie L. Carpentier.

Comme il est désormais plus facile de le faire depuis le déconfinement, un nombre important de personnes décident de se faire tester pour savoir si elles ont été infectées à un moment ou à autre par le COVID-19 ou si elles sont actuellement infectées, sans pour autant avoir de symptômes. C'est le cas d'une personne habitant au sein de la résidence autonomie Lyliane Carpentier, gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Bernay, qui a eu la confirmation, samedi 6 juin 2020 d'un test PCR positif au COVID-19, bien qu'elle soit asymptomatique et actuellement en bonne santé.

Suite au résultat du test, cette personne a averti la direction de la résidence autonomie. Trois décisions ont été immédiatement prises :

1/ la personne concernée a été placée en quatorzaine avec son mari (dont le test PCR est négatif), qui habite également à la résidence. Ce couple ne peut plus recevoir de visites sauf suivi médical.

2/ organisation adaptée de la résidence : renforcement des contrôles de l'accueil, renforcement des moyens de désinfection, moyens humains supplémentaires, limitation des visites familiales, suspension des temps collectifs

3/ une déclaration de COVID-19 a été faite auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui a mis en oeuvre une procédure de test systématique.

Aussi, à compter du mardi 9 juin matin, le laboratoire de biologie médicale de Bernay et la Ville de Bernay installeront dans le jardin de la résidence L. Carpentier un espace permettant de tester l'ensemble des agents du site (16) ainsi que les 90 résidents. Une trentaine de tests dits « PCR » pourront ainsi être réalisés chaque jour. Les résultats seront transmis aux personnes testées et rendus publics.

Si d'autres cas positifs au COVID-19 devaient apparaître au sein de la résidence L. Carpentier, toutes les mesures seraient mises en oeuvre en concertation avec l'ARS afin d'identifier les personnes en contact avec ces cas et casser la chaîne de transmission : l'identification des patients porteurs du COVID-19 et des personnes contacts est la condition essentielle pour maîtriser le risque.

Même si les chiffres de contamination sont en baisse et que l'épidémie semble derrière nous, **ce rappel de la présence confirmée du COVID 19 au cœur même de notre ville doit nous inciter collectivement au respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.**